

Grève le 29 et sit-in des pharmaciens le 20 mai devant le ministère de la Justice

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4781 - Mercredi 15 mai 2019 - Prix : 10 DA

Présidence de la République Le chef de l'Etat procède à trois nominations

Page 3

Justice

M^r Ait Larbi les a rendus publics

Khaled Nezzar entendu par le tribunal militaire

Page 3

Les chefs d'inculpation retenus contre Louisa Hanoune

Page 3

Gare à la guerre par erreur !

Par Mohamed Habili

En renforçant et de façon significative leur présence militaire dans le Golfe, avec notamment l'envoi d'un porte-avions et de bombardiers B52, les Etats-Unis ont pris un certain soin à créer les conditions propices à une escalade dans une région qui sans cela était déjà une poudrière. Agir de la sorte, cela s'appelle recourir à la stratégie de la tension. Les Américains voudraient amener les Iraniens à leur donner le prétexte de les attaquer qu'ils ne s'y prendraient pas différemment. A s'en tenir à leurs déclarations toutefois, et d'abord à celles de leur président, leur but n'est pas d'entrer en guerre avec l'Iran, mais de l'amener à la table des négociations, mais dans un état d'affaiblissement moral tel qu'il n'aurait d'autre choix que de se soumettre à toutes leurs conditions. Cette méthode n'est pas sans rappeler celle qui a été employée pendant des années avec la Corée du Nord, avant que les relations entre les deux pays ne s'améliorent, si tant est qu'on puisse le dire ainsi, après deux rencontres au sommet. En fait, ni les sanctions économiques n'ont été levées, ni la Corée du Nord n'a mis fin à ses tirs de missiles. Quant à son arsenal nucléaire, on sait qu'il est entier. Mieux encore, rien ne permet ne serait-ce que de penser qu'il se réduise bientôt. De toute façon, si un progrès significatif devait se produire à cet égard, ce n'est pas au cours des mois qui restent du premier mandat de Donald Trump, mais au cours du deuxième. Pour autant bien sûr qu'il soit réélu, ce qui est loin d'être certain.

Suite en page 3

12^e mardi de manifestations

Imposante marche des étudiants devant l'APN

● Béjaïa/Des milliers d'étudiants manifestent pour «le départ du régime»



La mobilisation des étudiants ne faiblit pas durant ce mois de ramadhan. Comme les mardis précédents, ils étaient des milliers à sortir dans les rues d'Alger, ainsi que dans d'autres wilayas du pays, pour demander le départ des symboles du régime. Lire page 2

46 morts et plus de 1 000 blessés déplorés

Première semaine de ramadhan sanglante sur les routes

Page 2

Musique

La chanteuse Nardjess mise à l'honneur à Alger

Page 13

12^e mardi de manifestations

Imposante marche des étudiants devant l'APN

■ La mobilisation des étudiants ne faiblit pas durant ce mois de ramadhan. Comme les mardis précédents, ils étaient des milliers à sortir dans les rues d'Alger, ainsi que dans d'autres wilayas du pays, pour demander le départ des symboles du régime.

Par Louiza Ait Ramdane

En effet, des milliers d'étudiants ont commencé tôt dans la matinée à investir la rue pour leur 12^e mardi de manifestations. La mobilisation était forte malgré les aléas du jeûne et un temps chaud avec des températures estivales. Arpentant les rues de la capitale sous le soleil, les étudiants déterminés et fidèles à leur engagement, ont réitéré leurs revendications habituelles, insistant notamment sur un changement politique radical dans le pays. Vers 10h30, les forces de l'ordre commencent à être déployées devant la Grande Poste pour empêcher les étudiants de marcher vers la place Audin. Contrairement aux mardis précédents, les étudiants ont



Photo: Soraya D. A.

Béjaïa Des milliers d'étudiants manifestent pour «le départ du régime»

LE JEÛNE n'a pas dissuadé encore une fois les étudiantes et étudiants de l'université de Béjaïa de battre le pavé pour le deuxième mardi consécutif du ramadhan, réclamant un changement politique radical et pacifique du régime politique. Des milliers d'étudiants ont investi la rue à partir de 11h du matin depuis le campus Targa Ouzemour vers le siège de la wilaya, un parcours de plusieurs centaines de mètres. Les étudiants qui ont brandi des pancartes, des banderoles et des emblèmes aux couleurs nationale et amazighe scandaient des slogans hostiles au régime : Houria Houria Adala Idjimaïa, Anedou Anedou Alema Yeghli Udavu (nous marcherons jusqu'à la chute du régime) , Silmia Silmia Thawra chaâbia», «Pour une deuxième république, «Ulac l'vote Ulac», pas de vote)... Les étudiants avançaient avec beaucoup de détermination à poursuivre le combat jusqu'à la l'instauration d'une «nouvelle république où le respect du choix du peuple et de sa volonté seront les maîtres mots». Les manifestants ont arboré des pancartes sur lesquelles sont écrits des slogans et revendications qui ne diffèrent pas de ceux de l'insurrection populaire menée les vendredis : «Pour une transition politique en vue de l'avènement d'une deuxième république, un seul héros, système dégage...».

Hocine Cherfa

refusé de se confiner devant l'esplanade de la Grande Poste, ils se sont donné rendez-vous du côté du jardin Sofia pour entamer une marche. Malgré un dispositif policier énorme mobilisé pour la circonstance, ils ont réussi à forcer les cordons policiers pour marcher vers l'APN et le tribunal de Sidi M'hamed. Ainsi, devant le Parlement, les étudiants ont fait une halte et chantaient ensemble, «FLN Elkhawana», (FLN les traîtres). Les étudiants ont marché ensuite jusqu'au tribunal de Sidi M'hamed, réclamant ainsi l'indépendance de la justice. «Le peuple veut une justice indépendante», scandaient les manifestants. Enveloppés de

l'emblème national, comme à chaque manifestation, les étudiants ont maintenu la même dynamique et les mêmes revendications : rejet de la présidentielle du 4 juillet, demande d'une transition démocratique et surtout le départ des symboles du régime. Ils chantaient tous ensemble : «Etudiants, étudiants, nous venons enlever la bande», «Talaba, Talaba, djina nahi al issaba», «makanch intikhbat mâa l'issabat», (Il n'y aura pas d'élections avec les gangs au pouvoir), «dégagez tous». «Rien ne nous arrêtera», clamaient les étudiants. «Echaâb yourid yetnahaw ga3», «le peuple réclame le départ de toutes les figures du

système», scande un autre étudiant.

La marche des étudiants s'est déroulée sous le regard passif de policiers. Les étudiants ont exprimé au passage leur volonté ainsi que la volonté du peuple algérien de réformes profondes dans le pays. Ils ont également entonné, en chœur, des chants patriotiques. «Nous sommes déterminés à poursuivre le combat jusqu'au démantèlement de la bande», chantaient les manifestants, soulignant que la mobilisation pacifique se poursuivra jusqu'au départ du système. Vers 13h, les manifestants accèdent enfin au parvis de la Grande Poste. A l'intérieur du pays aussi,

des rassemblements se sont déroulés hier, dans plusieurs wilayas, notamment à Béjaïa, Tizi Ouzou, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Oran et Boumerdes. La mobilisation était grandiose pour demander le changement politique dans le pays et l'instauration d'une république démocratique. Le mot d'ordre de «silmiya», «pacifique», a été maintenu.

Il y a lieu de souligner que les avocats n'ont pas renoué hier avec la protestation en solidarité avec les étudiants, pour réclamer une véritable transition démocratique, sans les figures de l'ancien système, comme cela a été annoncé. L. A. R.

46 morts et plus de 1 000 blessés déplorés

Première semaine de ramadhan sanglante sur les routes

Les Algériens ont passé une dure première semaine de ramadhan sur la route. En effet, du 5 au 11 du mois en cours, 46 personnes ont trouvé la mort et 1 367 autres ont été blessées dans divers accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays.

La route a encore fait des dommages. Les conducteurs ne rompent pas avec la vitesse, et les conséquences de cet abus sont les bilans imbibés de sang que donne, chaque jour, la Protection civile. En effet, durant la première semaine du mois sacré, quarante-six personnes ont péri et 1 367 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation, survenus du 5 au 11 du mois en cours, dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. La wilaya de M'sila déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 6 per-

sonnes au moment où 30 autres ont été blessées. En vue d'établir une véritable culture de la sécurité routière et d'attirer l'attention des automobilistes sur les risques routiers, une vaste campagne de sensibilisation a été initiée, en ce début de ramadhan, par le commandement de la Gendarmerie nationale. Cette campagne qui s'étalera jusqu'au 30 du mois en cours a pour thème : «Durant le mois sacré, ta prise de risque pourra éteindre la joie de ta famille», afin d'attirer l'attention des automobilistes et les sensibiliser et leur faire prendre conscience sur les risques routiers. Ainsi, pour accompagner les usagers de la route, il a été décidé d'organiser une campagne nationale de sensibilisation sur les accidents de la route et leur impact tragique, notamment durant ce mois de ramadhan qui se caractérise par certains agissements et compor-

tements négatifs de conducteurs. Il y aura une présence plus importante des éléments de la Gendarmerie nationale sur le réseau routier. Les patrouilles seront doublées avant et après le f'tour. Les résultats et les statistiques positifs enregistrés au premier trimestre de l'année 2019, en comparaison avec la même période de l'année précédente, ont fait ressortir une baisse importante du nombre d'accidents de la route avec (14,77%), ainsi que du nombre de morts et de blessés, respectivement avec un taux de 6,23% et 15,66%, tandis que le facteur humain reste en tête des causes des accidents de la route avec un taux de 91,53%. Enfin, les unités de la Gendarmerie nationale, à travers les 48 wilayas, garantissent une disponibilité permanente, de nuit comme de jour, pour prendre en charge les appels des citoyens, pour leur venir en aide et les

orienter. Le numéro vert 10 55 de la Gendarmerie nationale reste au service et à la disposition des citoyens pour demander aide et assistance en cas de nécessité. Les conducteurs et les usagers de la route peuvent recourir au site électronique Tariki.dz via le site, l'application mobile ou sa page Facebook, pour s'informer sur l'état des routes. Les citoyens peuvent aussi consulter le site électronique <https://ppgn.mdn.dz> pour déposer une pré-plainte à distance. A cette occasion, le Commandement de la Gendarmerie nationale appelle les usagers de la route au respect du code de la route, à se conformer aux règles de la bonne conduite et à éviter l'excès de vitesse, en particulier avant l'heure du f'tour pour leur sécurité et celle des autres.

Thinhinene Kouchi

Réclamant la promulgation de la nouvelle loi les protégeant

Grève le 29 et sit-in des pharmaciens le 20 mai devant le ministère de la Justice

Après avoir appelé à la mise en place de mesures «urgentes» garantissant aux pharmaciens l'exercice de leur fonction «en toute sécurité», le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) passe à une vitesse supérieure pour annoncer la tenue d'un sit-in le lundi 20 mai devant le siège du ministère de la Justice.

Lynda Naili

La raison de cette action de protestation nous dira Abdelhak Zefizef, vice-président national du Snapo, est que «nous appelons à ce que le ministère de la Justice publie les modifications portées à la loi 04-18 qui incriminait le pharmacien dans la vente (détournée) des psychotropes. C'est un amendement pour lequel le Snapo a appelé depuis 2016, la loi revisitée est prête sauf qu'elle reste au fond des tiroirs». En effet, la situation des pharmaciens dans la gestion des ventes des psychotropes est pour le moins que l'on puisse dire délicate. Et pour cause, le pharmacien, du point de vue légal et réglementaire, est le seul habilité à détenir ces médicaments (psychotropes) en vue de leur dispensation aux malades. Sauf qu'au quotidien le pharmacien se trouve confronté non seulement à des problèmes de sécurité (agressions, effractions, vols et casses...), mais aussi à des sanctions pénales particulièrement lors des détournements d'usage de ces psychotropes et autres médicaments destinés au traitement de la douleur. «C'est pour pallier cette situation devenue insupportable pour les pharmaciens que nous lançons, encore une fois, un appel pressant à Monsieur le ministre de la Justice pour la promulgation et la publication de cette nouvelle loi, qui va mettre fin, de manière rapide et efficace, à beaucoup de contraintes techniques, et com-

bler le vide juridique constaté et vécu», ajoutera notre interlocuteur. Ceci avant de mettre en garde contre «une journée de débrayage prévue pour le 29 mai si le sit-in du 20 ne sera pas suivi de réponse concrète». «Le Snapo compte recourir à l'organisation, le 20 mai, d'une journée de protestation devant le ministère de la Justice, puis à une

concernés à prendre des mesures «urgentes», à même de garantir aux pharmaciens l'exercice de leur fonction «en toute sécurité» et les protéger contre les actes de violence émanant de personnes dépendantes aux psychotropes. «Ces mesures sont susceptibles de mettre les

demandé, par ailleurs, «la publication au Journal officiel de toutes les listes des médicaments classés comme substances psychotropes, et la publication du décret ministériel relatif au classement de ces substances, dans le respect des articles 2 et 3 de loi relative à la santé». «Aucun pharmacien ne doit être déferé à la justice avant l'établissement

d'une expertise juridique de classification officielle des substances pour lesquelles il est poursuivi, une expertise devant être menée par un laboratoire médico-légal, une source accréditée ou une instance professionnelle agréée représentant les pharmaciens», souligne le Snapo qui a demandé également «de ne pas poursuivre en justice, ni condamner les pharmaciens pour des affaires de vente de produits non classés officiellement en tant que substances psychotropes». Le syndicat a déploré, par ailleurs, les actes de violence subis par plusieurs pharmaciens, à cause des «psychotropes destinés à une catégorie bien particulière de malades». L. N.

grève le 29 du même mois et, enfin, à l'abandon définitif de la vente de psychotropes», ajoutera-t-il. Rappelons, dans ce contexte, que le Snapo, dans un communiqué, a appelé avant-hier les ministères et services

pharmaciens à l'abri des agressions auxquelles ils peuvent être sujets du fait de la vente de psychotropes, de l'insécurité, et du vide juridique dû à la non-actualisation des textes relatifs à ces psychotropes». Le syndicat a

M^e Ait Larbi les a rendus publics

Les chefs d'inculpation retenus contre Louisa Hanoune

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, détenue dans la prison civile de Blida depuis le 9 mai après décision du tribunal militaire, est poursuivie dans la même affaire que Said Bouteflika et les généraux Mohamed Mediene et Athmane Tartag. C'est ce qu'a confirmé, hier dans un communiqué, Maître Mokrane Ait Larbi.

Deux chefs d'inculpation sont retenus contre elle : «Complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire» (article 284 du code de justice militaire) et «complot pour changer le régime» (un acte prévu et puni par l'article 77 du code pénal). L'avocat ajoute, dans le même communiqué : «En dehors de cela, toute autre

allégation contre Louisa Hanoune serait une agression contre la présomption d'innocence et contre le droit à la défense qui sont garantis par la loi et par la Déclaration universelle des droits de l'homme». La chambre d'accusation près la Cour militaire de Blida doit statuer le lundi 20 mai 2019 sur l'appel des cinq avocats de Louisa Hanoune contre l'or-

Gendarmerie de Bab Djedid

Abdelkader Zoukh entendu

Interpellé par la brigade de Gendarmerie nationale de Bab Djedid, Abdelkader Zoukh, ex-wali d'Alger, fait l'objet d'une enquête préliminaire menée par la Gendarmerie nationale dans le cadre de l'opération de lutte contre la corruption dont s'est autosaïsi la justice.

Pour rappel, limogé de son poste de wali d'Alger le 22 avril dernier par le chef de l'Etat, Zoukh avait demandé pardon aux Algérois.

R. N.

Justice

Khaled Nezzar entendu par le tribunal militaire

Pendant deux heures, le général major à la retraite, Khaled Nezzar, a été entendu comme témoin par le juge militaire près le tribunal militaire de Blida, qu'il a quitté une fois son audition achevée. C'est ce qu'affirme la Télévision nationale. Ainsi, outre d'avoir témoigné sur ses contacts avec Said Bouteflika, frère et conseiller de l'ex-président de la République, Khaled Nezzar a également apporté son témoignage sur les tentatives de déstabilisation de l'ANP et de l'Etat algérien.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Gare à la guerre par erreur !

Suite de la page une

Cette réélection est d'ailleurs tributaire entre autres d'un début de dénucléarisation de la Corée du Nord. De la même façon qu'elle doit quelque chose le cas échéant à l'issue favorable de la crise actuelle avec l'Iran. Quand non content de tout mettre en œuvre pour étouffer économiquement un pays, on envoie en plus des forces imposantes pour le tenir en respect, pour le cas où il voudrait briser son encerclement, à quoi devrait-on s'attendre ? A ce qu'il fasse tout ce qui est attendu de lui, à ce qu'il se soumette ? A ce qu'il change de régime ? L'administration américaine est en train d'exiger de la République islamique d'Iran ce que de toute évidence elle ne fera jamais, à moins de cesser brusquement d'être elle-même. Ce qu'il manquait pour que le Golfe s'embrace à nouveau, les Etats-Unis se sont donc chargés ces derniers temps de le fournir. Dès lors, pas étonnant que des navires marchands saoudiens, émiratis, et autres, soient attaqués, on ne sait encore ni comment ni par qui ? Il n'y aurait pas eu ce genre précis d'incidents, c'est autre chose qui se serait produit, tant est forte la tension créée exprès par les Etats-Unis dans les eaux du Golfe. On ne peut même pas exclure que ces «sabotages» comme on a appelé ces attaques soient une provocation de l'un ou l'autre des ennemis déclarés de l'Iran, pour amener les Américains à ouvrir le feu en premier. Bref, la région n'a jamais été aussi près de cette «guerre par erreur» que tout le monde semble craindre pour le moment. Si bien sûr on met de côté Israël et l'Arabie Saoudite, qui eux au contraire ne demanderaient pas mieux que de la voir éclater. Et qui peut-être pour cela n'hésiteraient pas à mettre la main à la pâte. Et si ce n'est pas eux, ce pourrait être quelque autre membre de leur alliance.

M. H.

Présidence de la

république

Le chef de l'Etat procède à trois nominations

LE CHEF de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé, hier, M. Tarek Kour, président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplc), indique un communiqué de la Présidence de la République. En outre, le chef de l'Etat a nommé le même jour M. Bouachria Nacereddine en qualité de directeur des cortèges officiels et des transports de la Présidence de la République et M. Okka Abdelhakim directeur des systèmes et des moyens informatiques au sein de la même institution. R. N.

Théâtre romain de Skikda

Un trésor archéologique en voie de résurrection

■ *Témoin de plusieurs civilisations qui se sont succédé sur le sol algérien et monument phare de l'antique Rusicada, le théâtre romain de Skikda va enfin reprendre vie à la faveur de plusieurs années de travaux de restauration.*

Par Faten D.

A utefois lieu tout aussi prestigieux qu'inconfortable dans le paysage culturel de l'antique Rusicada, ce théâtre fait l'objet, depuis 2003, d'une vaste opération de rénovation visant à redonner à ce chef-d'œuvre architectural antique son lustre

Sécurité routière Campagne de prévention sur la fatigue au volant

UNE CAMPAGNE de prévention et d'information sur la fatigue au volant a été initiée par la sûreté de wilaya de Médéa, durant ce mois sacré, afin de sensibiliser les conducteurs sur les risques du manque de sommeil et de l'épuisement sur la conduite et ses conséquences sur la vie des usagers, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. Déclinée sous le slogan «Ensemble pour un ramadhan sans accidents», cette campagne de prévention sera axée essentiellement sur les comportements et les attitudes à adopter pendant la période de jeûne, les règles de conduites à tenir, notamment pour les conducteurs de longues distances et les précautions à prendre en cas de fatigue ou de sensation d'épuisement, selon le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire Nabil Toulbia. Des points d'information ont été installés au niveau des barrages de contrôle routiers, mais également au sein des stations de transport public de voyageurs dans le but d'informer les conducteurs et les automobilistes sur les implications du manque de sommeil et de fatigue excessive sur la sécurité des usagers de la route et l'importance de s'accorder de petites poses de repos, pour les trajets qui dépassent les deux cent ou trois cent km, évitant ainsi de provoquer des accidents corporels et d'être à l'origine de drames pouvant endeuiller des familles, a expliqué cet officier. Outre la distribution de prospectus, appelant les principales règles de sécurité et de prévention à suivre durant la conduite, des conseils sont prodigués sur place par les officiers et agents de police affectés à cette opération en expliquant les risques et les dangers encourus en cas de non-respect de ces règles élémentaires, l'impact du jeûne sur le comportement et les réflexes du conducteur, a confié le commissaire Toulbia.

Mahi Y.



Ph/D. R.

d'antan après les multiples dégradations subies au fil des saisons. En effet, selon le directeur de la culture de la wilaya de Skikda, Abdelaziz Boudjlaiba, la réception des travaux de restauration de ce site archéologique devrait intervenir «dans le courant du second semestre 2019».

Soulignant que le retard enregistré sur l'exécution du projet est dû à de «nombreux imprévus» rencontrés sur le chantier, M. Boudjlaiba a expliqué que du fait de leur complexité, «les fouilles entreprises en 2010 par les spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) à environ 3 mètres de profondeur, visant à mettre au jour la scène et les gradins du théâtre, ont pris davantage de temps que prévu». «Toutefois, les découvertes réalisées alors ont permis de donner une idée claire et précise sur ce qui fut incontes-

tablement l'un des plus grands théâtres construits par les Romains en Afrique du Nord», a-t-il révélé. Ce projet de restauration a également dû faire face, durant l'année 2016, à un nouveau contretemps et au lancement de travaux d'urgence après la découverte d'une conduite d'eau potable traversant le site et datant de l'époque coloniale. «Il a ainsi notamment fallu que l'Algérienne des eaux opère d'importants changements dans le réseau d'alimentation en eau potable situé dans l'environnement immédiat du site», a-t-il expliqué. La restauration de ce théâtre de 78 mètres de diamètre, a nécessité un budget total de 130 millions de DA. Ces travaux ont permis de rénover la majeure partie du monument, mais aussi de créer des espaces dédiés aux artistes et d'aménager la scène ainsi que l'entrée

principale, a relevé le même responsable.

Le parc archéologique du théâtre, un autre espace pour surligner la valeur du site

Le jardin ceinturant le théâtre, dans lequel ont été placés tous les objets archéologiques qui se trouvaient dans l'enceinte du théâtre, est un espace qui porte l'ambition de mettre en vedette toute la portée historique de ce site, a ajouté M. Boudjlaiba, qui a assuré que «dès la réception du projet et le renforcement du mur du jardin qui s'est récemment effondré sous l'effet de fortes pluies, ce monument sera ouvert au public et aux spécialistes afin qu'ils puissent apprécier la beauté des lieux».

Le jardin abrite des tombes en pierre et en marbre datant de

l'époque ancienne, ainsi que des colonnes en marbre et en granit, en sus de nombreux éléments architecturaux tels que des couronnes, des colonnes et des socles, ainsi que des sculptures latines dont des portraits impériaux.

S'inspirant des théâtres grecs, le théâtre romain de Rusicada offre de nombreuses similitudes avec ceux de Timgad (wilaya de Batna), Djemila (wilaya de Sétif), M'daourouch (wilaya de Souk Ahras) et Tipaza. Il est, pour de nombreux observateurs, l'un des plus grands théâtres construits par les Romains en Afrique du Nord. Bâti à flanc de colline, ce monument occupait, avant sa destruction lors de l'occupation française, environ 4900 m² et pouvait accueillir près de 6 000 spectateurs.

F. D./APS

Abdelkader Benmessaoud :

«Impératif» d'introduire les différents sports dans l'activité touristique

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a mis en avant lundi à Alger l'importance d'introduire les différentes disciplines de sports dans l'activité touristique et les rendre accessibles à toutes les franges de la société, notamment durant la période estivale. «Il faut généraliser et promouvoir l'activité sportive, notamment les sports aquatiques durant cette saison qui connaîtra un programme riche comprenant plusieurs activités sportives, culturelles et de loisirs», a indiqué M. Benmessaoud lors d'une visite d'inspection au niveau du complexe touristique de Sidi Fredj (Alger-Ouest), en cours de réhabilitation, accompagné du ministre de la Jeunesse et des

Sports, Raouf Bernaoui, A ce propos, le même ministre a insisté sur l'impératif de «renforcer et d'appuyer la coopération et le partenariat avec le secteur de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre les deux départements», soulignant l'importance de la mise de ces structures sportives à la disposition des athlètes pour les exploiter dans leurs préparatifs et leurs stages au lieu d'aller à l'étranger. Il sera procédé, vers la fin de l'année en cours, à l'inauguration de plusieurs entreprises hôtelières au niveau des régions montagneuses dans les wilayas de Béjaïa et Tizi Ouzou afin d'encourager l'écotourisme et les randonnées, notamment à Tikjda et Tala

Guiléf, a-t-il ajouté. Appelant les responsables chargés de la réhabilitation de l'hôtel El-Marssa et du port de Sidi Fredj à l'accélération du rythme de réalisation, le ministre du Tourisme a mis l'accent sur la nécessité d'assurer «des services de qualité adaptés aux normes en vigueur à des prix abordables». Dans ce sens, le ministre a rappelé l'actualisation de la convention conclue avec les partenaires sociaux pour permettre aux travailleurs de passer leur vacances estivales en Algérie à des prix concurrentiels et ce pour encourager le tourisme interne. Pour sa part, M. Bernaoui a mis en exergue l'intérêt que revêt le renforcement de la coopération et du partenariat avec le secteur du Tourisme dans

le but de permettre aux clubs sportifs et aux jeunes de profiter de ces structures sportives à des prix acceptables. De son côté, le directeur général du groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), Lazhar Bounafaa a révélé qu'il sera prochainement procédé à l'ouverture de l'académie des métiers et des sports aquatiques outre la restauration de la maison de l'architecte Fernand Pouillon qui a réalisé plusieurs complexes et structures touristiques et hôtelières en Algérie. Il a rappelé, en outre, l'opération de réhabilitation et d'extension du complexe de thalassothérapie de Sidi Fredj qui sera mis en service à partir de juillet prochain après avoir été modernisé et équipé. **Malika H.**

Pétrole/Prix

Le Brent à plus de 70 dollars hier matin

■ Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, les investisseurs se concentrant sur le conflit commercial sino-américain qui menace la croissance mondiale, même si l'offre pourrait être affectée par les tensions au Moyen-Orient.

Par Salem K.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 70,18 dollars à Londres, en baisse de 5 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de juin cédaient 20 cents à 60,84 dollars. «Les incertitudes qui entourent le dossier des tensions entre la Chine et les Etats-Unis ont évidemment obscurci les perspectives de la demande mondiale de pétrole, et cela pèse sur les cours», a résumé Lukman Otunuga, analyste. Alors que la guerre commerciale entre les deux pays vient de connaître une nouvelle flambée avec l'imposition mutuelle de droits de douane punitifs, le président américain Donald Trump a fait savoir qu'il s'entreferait avec ses homologues chinois mais aussi russes en marge du sommet du G20 prévu fin juin au Japon. Interrogé sur cette perspective, le

porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Geng Shuang, a cependant déclaré n'avoir «aucune information pour le moment». Mais alors que les autres valeurs à risque étaient plombées par ces rebondissements, le pétrole limitait ses pertes «en raison de craintes sur l'offre», a commenté Michael van Dulken, analyste. La tension monte au Moyen-Orient, où les Etats-Unis ont durci leurs sanctions contre l'Iran et où les Emirats arabes unis ont promis une enquête «professionnelle» et transparente sur le «sabotage délibéré» de quatre navires dans le Golfe, près du détroit d'Ormuz. L'Iran, qui avait menacé de bloquer le passage de ce détroit crucial au commerce mondial d'or noir, a nié toute responsabilité, mais «les participants du marché sont désormais bien plus conscients du risque qui entoure cette région», ont commenté les analystes. S. K./APS



Ph.D.R.

Projets d'électrification

Plus de 224 millions USD octroyés par la BM à 19 pays africains

Un financement de 224,7 millions de dollars vient d'être approuvé par la Banque mondiale (BM) au profit de 19 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel dont le Mali pour des projets d'électrification. Ce financement a été fait sous forme de crédit et de subvention d'une valeur totale de 150 millions de dollars au profit du projet régional d'électrification off-grid (Rogep). 74,7 millions de dollars supplémentaires ont aussi été alloués sous forme de subvention au Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la Cedeao (Ecreee), afin d'étendre le déploiement des solutions solaires domestiques dans la région ouest-africaine, rapportent des médias locaux. L'objectif du Rogep est d'améliorer l'accès à l'énergie des populations grâce au déploiement harmonisé dans la région de systèmes solaires domes-

tiques. Environ 1,7 million de personnes devraient avoir accès à l'énergie dans le cadre de ce projet. «Jusqu'ici, seuls 3% des ménages de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel se servent des installations solaires domestiques alors que 208 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité dans la région». «Ce projet assistera les décideurs dans l'abaissement des barrières afin de permettre la création d'un marché régional pour ce type d'équipements essentiels dans la réduction de la pauvreté énergétique dans la région», a affirmé Rachid Benmessaoud, le directeur de la Coordination pour l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Les pays dont les ressortissants bénéficieront de ce financement sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée

Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, la République centrafricaine, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo.

Trois pays africains adhèrent à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures

Trois nouveaux pays africains, dont la Guinée, ont adhéré à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), une institution financière multilatérale créée par la Chine en 2015, selon des médias locaux. Le conseil des gouverneurs de l'AIIB a approuvé l'adhésion de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie et de la Guinée en plus d'un pays d'Amérique latine, l'Uruguay, a précisé la même source. «Le nombre croissant des membres de

l'Afrique et de l'Amérique latine illustre l'importance que ces pays attachent à l'amélioration des infrastructures et à la connectivité avec l'Asie», a déclaré le vice-gouverneur et secrétaire général de la banque, Sir Danny Alexander. Les quatre nouveaux membres rejoindront officiellement l'AIIB, une fois qu'ils auront terminé leurs procédures nationales exigées, et versé la première tranche de leur souscription au capital à la banque. L'AIIB compte actuellement 97 pays membres, dont l'Egypte, l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Kenya et le Soudan. Cette institution se donne pour mission de financer des projets d'infrastructures, dont une ligne de chemin de fer colossale reliant Pékin à Bagdad. Au sein du Groupe des 7 pays les plus industrialisés, seuls les Etats-Unis et le Japon ont préféré rester en-dehors de l'institution. **May T.**

Au 1^{er} trimestre

Norvège : nette baisse de la croissance économique

La croissance de l'économie norvégienne a connu une nette baisse au premier trimestre 2019, plombée par la production d'électricité et la production de poisson, a annoncé hier l'institut national de statistique SSB. Le Produit intérieur brut (PIB) du pays scandinave s'est établi à 0,3%, affichant une baisse par rapport aux performances du quatrième trimestre 2018, revues

à la hausse à 1,1%. Ces statistiques portent sur le PIB continental, à savoir hors production d'hydrocarbures et transport maritime, un indicateur privilégié pour la Norvège car elles excluent les fortes variations cycliques du pétrole dont le pays est un gros producteur. Le consensus tablait par avance sur une croissance de 0,4% et la banque centrale norvégienne sur 0,6%. Après une crois-

sance de 2,0% en 2017 et 2,2% en 2018, le Fonds monétaire international (FMI) a estimé plutôt ce mois-ci que l'activité économique continentale devrait encore s'accroître et augmenter à environ 2,5% en 2019, avant que celle-ci ne ralentisse à 2,1% en 2020. Selon le FMI, cette croissance est soutenue par la hausse des prix du pétrole qui stimule les investissements sur le plateau continen-

tal, la dépréciation de la couronne qui aide les exportateurs norvégiens et le faible taux de chômage qui augmente les revenus des ménages. La croissance globale du PIB norvégien, qui inclut les hydrocarbures et le transport maritime, a chuté de 0,1% au cours du premier trimestre après une hausse de 0,6% fin 2018. Pour les économistes de DNB Markets, ces chiffres ne remettent

pas en cause la hausse attendue des taux d'intérêt. Ayant commencé à resserrer sa politique monétaire en septembre, la Banque de Norvège a laissé entrevoir la semaine dernière une nouvelle hausse de son taux directeur en juin, à contre-courant des banques centrales des autres pays industrialisés qui ont remis à plus tard une remontée des taux. **Amine H.**

Zone de libre-échange continentale

72% des dirigeants d'entreprise africains sont optimistes

La Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) va avoir un impact «positif» ou «très positif» sur le commerce intra-régional, ont estimé 72% des dirigeants d'entreprise africains interrogés par le cabinet d'intelligence économique et de conseil, Oxford Business Group (OBG). La Commission

de l'Union africaine (UA) avait annoncé récemment que l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine allait entrer en vigueur le 30 mai. Intitulé «Business Barometer 2019 : Africa CEO survey», le sondage du cabinet OBG a également révélé que 84% des dirigeants d'entreprise

africains ont déclaré avoir des attentes «élevées» ou «très élevées» concernant l'environnement local des affaires pour l'année à venir, alors que 78% d'entre eux ont annoncé que leur entreprise devrait réaliser un investissement «significatif» dans les douze prochains mois. L'étude a par ailleurs fait ressor-

tir que 38% des CEO sondés pensent que le facteur le plus susceptible d'impacter leur économie serait une hausse des prix du pétrole. En deuxième position, l'instabilité politique ou sécuritaire dans les pays voisins a été citée comme source d'inquiétude par 23% des chefs d'entreprise interrogés. Sur un

autre plan, plus d'un tiers (36%) des dirigeants interrogés sur la compétence dont leur pays a le plus besoin ont évoqué la compétence de leadership, tandis que la recherche & développement et l'ingénierie ont été cités par 14% des sondés. **R. E.**

Sidi Bel-Abbès

Des équipements pour renforcer le contrôle des pratiques commerciales

■ La direction du commerce de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié de plusieurs équipements modernes utilisés par ses agents de contrôle des pratiques commerciales en vue de protéger le consommateur, notamment durant le mois de ramadhan, a-t-on appris lundi d'un cadre de cette direction.

Par Akli T.

Ikram Sanawber a indiqué que dans le cadre du renforcement du contrôle des pratiques commerciales au mois de ramadhan pour assurer au consommateur un produit sain et sécurisé, des équipements sont disponibles permettant de faciliter le travail des agents de contrôle et de la répression des fraudes, surtout pour les produits de large consommation dont le pain, les viandes, les œufs et le lait et dérivés.

Parmi les nouveaux équipements dont a bénéficié la direction du commerce, figurent un appareil de mesure de la température de conservation des aliments périssables, ainsi qu'un

autre de mesure de la validité de l'huile de friture et une balance pour jauger les poids d'aliments dont le pain et un appareil d'analyse du sel iodé et autres équipements de froid portables facilitant le travail des inspecteurs et contrôleurs.

S'agissant du contrôle notamment des viandes rouges et blanches, une coordination est établie avec l'inspection vétérinaire pour des sorties de brigades mixtes.

L'inspection vétérinaire a mobilisé, à cet effet, 31 vétérinaires pour les tournées aux marchés hebdomadaires de bestiaux et les abattoirs et d'autres mixtes avec les directions du commerce et de l'agriculture et les bureaux d'hygiène communaux. Pour le volet préventif, les



actions de sensibilisation sur les intoxications alimentaires au mois de ramadhan sont initiées par la direction du commerce en

collaboration avec différents partenaires et ciblent les marchés de fruits et légumes, les locaux de vente des produits alimen-

taires et des gâteaux traditionnels, les boulangeries, les laiteries et les tables d'iftar collectif.

A. T./APS

Barika

150 millions DA mobilisés pour la réhabilitation du réseau AEP

Une enveloppe financière de l'ordre de 150 millions de dinars a été mobilisée pour la réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) de la ville de Barika (Batna), a-t-on appris lundi auprès de la Direction des ressources en eau. Ce projet, qui sera «prochainement» lancé après installation de la base de vie de l'entreprise chargée de sa réalisation, revêt un caractère «important» pour cette collectivité locale qui enregistre une dété-

rioration de son réseau d'AEP, provoquant des pertes d'importantes quantités de cette matière vitale, a indiqué le directeur des ressources en eau, Abdelkarim Chebri. La réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Barika, qui s'étend sur plus de 150 km, s'effectuera «progressivement jusqu'à son entière rénovation», a-t-il dit, notant qu'une demande a été adressée à la tutelle pour solliciter la réhabilitation partielle de ce réseau durant l'année 2020. Dans le

souci d'améliorer le service public dans son volet alimentation en eau potable, la ville de Barika a bénéficié, au titre de l'année en cours, d'un projet de réalisation de trois châteaux d'eau pour un montant de 250 millions de dinars, a-t-on noté, soulignant que la capacité de chaque réservoir est de l'ordre de 1 000 m³, selon la même source. Cette collectivité locale a enregistré «une amélioration notable» en matière d'exploitation des ressources en eau com-

parativement aux années précédentes, notamment après la restructuration du système de distribution à travers les différentes cités, a fait savoir M. Chebri, faisant état de l'approvisionnement en eau en H24 dans plusieurs quartiers de cette ville. Sur les trois forages que compte la commune de Barika, deux d'entre eux sont en cours de réhabilitation, a relevé M. Chebri, affirmant que ces ouvrages hydrauliques, d'une capacité de pompage estimée entre 8 et 11

litres/seconde, seront mis en exploitation «avant la fin de la première moitié du mois de ramadhan». La quantité d'eau approvisionnant quotidiennement la ville de Barika (85 km à l'Ouest de Batna) à partir du barrage de Kouidiat Medouar (commune de Timgad) est évaluée à 14 000 m³, a souligné le directeur des ressources en eau, assurant que la quantité d'eau réservée à cette commune, en sus de celle des puits profonds, «répond aux besoins de cette collectivité locale, notamment dans le cas de l'adoption d'une stratégie fondée sur son exploitation rationnelle».

L. M.

Enseignement supérieur

Vers la dotation de l'université de Tiaret de 5 000 places et 25 laboratoires

L'université de Tiaret sera dotée de 5 000 places et 25 laboratoires pédagogiques au cours de l'année universitaire prochaine, a annoncé le vice-recteur chargé de la prospective et des relations extérieures. M'hamed Maatoug a souligné que l'université de Tiaret réceptionnera au début de l'année prochaine, 2 000 places pédagogiques à la Faculté des sciences économiques et commerciales et 3 000 places pour l'ex institut d'agronomie dont l'étude de réha-

bilitation a été lancée au mois d'avril et les travaux seront entamés prochainement. L'ex institut d'agronomie a été exploité par l'Université de formation continue (UFC) avant sa reconversion en groupe principal d'où la réflexion sur sa réhabilitation pour augmenter la capacité d'accueil de l'université de 3 000 nouvelles places destinées à la Faculté des langues vivantes. D'autre part, 5 nouveaux laboratoires pédagogiques ont été réceptionnés dernièrement au groupe universitaire

de la zone industrielle des spécialités des sciences et technologies en plus de l'aménagement de 5 autres laboratoires. Il est prévu la réception de 20 nouveaux laboratoires en début d'année universitaire prochaine après leur équipement. Ils sont répartis sur la Faculté des sciences de la nature et la vie, de biologie, de biotechnologie, de sciences pédo-logiques, d'amélioration végétale, d'environnement bactériologie et d'environnement animal. L'université de Tiaret a

débloqué un montant de 500 millions DA pour l'équipement de 35 laboratoires et 5 autres de recherche en sciences humaines, droit comparé, économie, médecine vétérinaire, nature et vie. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un nouvel institut vétérinaire de 2 000 places pédagogiques ont été lancés au groupe universitaire «Keramane» pour un délai fixé à 24 mois. Il est prévu d'accroître la capacité d'accueil de l'université à 31 000 places en 2021.

Samiha Y.

Relizane Distribution de 50 logements publics à Sidi Lazreg

QUELQUE 50 logements publics locatifs (LPL) ont été distribués lundi dans la commune de Sidi Lazreg (30 km au sud de Relizane).

La wali de Relizane, Nacéra Brahimi a présidé la cérémonie de remise symbolique des clés aux bénéficiaires qui ont exprimé leur joie et leur satisfaction d'avoir bénéficié de logements après une longue attente, surtout que cette attribution coïncide avec le mois sacré du ramadhan.

La wali a annoncé, lors de cette cérémonie, qu'un quota important de logements sera attribué cette année dans la wilaya, comportant 7 000 logements publics locatifs et 500 d'aides à l'habitat rural.

Pour rappel, la wilaya a bénéficié d'un programme de plus de 76 000 logements tous programmes confondus au titre des quinquennats 2010-2014 et 2015-2019 dont 60 000 logements ont été réalisés et 16 000 sont en cours.

R.R.

Echangeur de Chenoua (Tipasa)

Un délai d'un mois accordé pour la livraison du projet

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a accordé, lundi, un délai d'un mois à la Société algérienne des ponts et travaux d'arts (SAPTA), en charge du projet de l'échangeur de Chenoua (Tipasa), en vue de la livraison de l'infrastructure qui enregistre un retard de plus de 18 mois. «Il est inadmissible et injustifié d'enregistrer un retard de 18 mois dans la réalisation d'un pont-échangeur» devant relier l'autoroute Bou Ismail-Cherchell à la partie Ouest de la ville de Tipasa en direction de Chenoua, a-t-il soutenu. Le ministre, qui effectuait une inspection du chantier de ce projet, dont le délai était fixé à pas plus de 12 mois, a averti que des «sanctions sévères» seront infligées «en cas de non réception du projet avant la prochaine saison

estivale». M. Kouraba a insisté, auprès des responsables de l'entreprise SAPTA, sur l'impératif respect du délai accordé (un mois) en vue de la livraison du projet, «soit durant le mois de juin prochain», affirmant qu'il assurera «personnellement le suivi de la cadence des travaux». Le projet de l'échangeur de Chenoua a été lancé en chantier en novembre 2017, pour un délai de réalisation fixé à 12 mois. La cadence des travaux est néanmoins restée «faible» au point de transformer le voyage des visiteurs de la côte Ouest de Tipasa durant l'été 2018 en «véritable cauchemar», comme qualifié par le wali Mohamed Bouchama, qui a lancé une dernière mise en garde à l'entreprise Sapta, avant la résiliation de son contrat. En visitant le projet de l'événement de la ville de

Cherchell, d'un linéaire de 18 km, dont un tronçon de 14 km a déjà été réceptionné, des instructions ont été également données au groupement d'entreprises en charge du projet, en vue de sa «livraison durant le dernier trimestre de cette année». Le restant des travaux de cet évènement reliant Cherchell à Hadjeret Ennous, en passant par Sidi Ghilès, porte sur la réalisation d'un tronçon de 4 km, englobant trois ponts, dont deux viaducs d'une hauteur de 70 mètres qui enregistrent des contraintes entravant l'avancement du projet, a-t-on indiqué sur place. Le ministre des Travaux publics et des Transports s'est cependant dit «satisfait» de la qualité de réalisation des travaux de ce projet, dont le taux d'avancement est estimé à 82%.

Hani Y.

L'UE au sujet de la Libye

L'offensive de Haftar constitue une menace pour la sécurité internationale

■ L'Union européenne a condamné lundi l'offensive menée par les forces de Khalifa Haftar contre la capitale libyenne Tripoli, y voyant une menace pour la sécurité internationale, et a appelé à un cessez-le-feu immédiat en Libye.

Par Moncef Dey

« **L'**attaque militaire de la LNA (l'Armée nationale libyenne) contre Tripoli et l'escalade qui s'en est suivie (...) constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales et menacent davantage la stabilité de la Libye », ont averti les ministres des Affaires étrangères de l'UE dans une déclaration commune.

« L'UE appelle toutes les parties à mettre en œuvre immédiatement un cessez-le-feu et à coopérer avec les Nations unies pour assurer une cessation complète et globale des hostilités », ajoute la déclaration.

« La priorité est un cessez-le-feu immédiat », a insisté le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian.

« Les attaques aveugles contre des zones résidentielles densément peuplées peuvent constituer des crimes de guerre et ceux qui violent le droit international humanitaire doivent rendre des comptes », ont averti les Européens.

La haute représentante de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, avait appelé auparavant les parties en conflit en Libye à cesser les hostilités et à faire prévaloir le dialogue.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a exhorté lundi à Bruxelles les parties concernées par la crise libyenne à « mettre fin aux combats et à reprendre le processus politique ».

« Nous continuerons d'exhorter toutes les parties à mettre fin aux combats et à reprendre le processus politique », a indiqué M. Stoltenberg lors d'un entretien avec le Représentant spécial des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, qui l'a informé de la situation en Libye.

Plus d'un mois après l'agression des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar pour s'emparer de la capitale libyenne Tripoli, où siège le Gouvernement libyen (GNA)



reconnu par la communauté internationale, la situation semble dans l'impasse tant sur le plan militaire que sur le plan politique.

Les combats ont fait plus de 450 morts et plus de 2 000 blessés, selon le dernier bilan établi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les affrontements et les bombardements ont fait, aussi, selon l'ONU, plus de 55 000 déplacés.

Crise libyenne : l'Otan exhorte les parties concernées à reprendre le processus politique

Le Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a exhorté lundi à Bruxelles les parties concernées par la crise libyenne à « mettre fin aux combats et à reprendre le processus politique ».

« Nous continuerons d'exhorter toutes les parties à mettre fin aux combats et à reprendre le processus politique », a indiqué M. Stoltenberg.

Le SG de l'Otan a également souligné que « le conflit actuel aggrave les souffrances du

peuple libyen et met en danger la vie des civils ».

Dans ce contexte, M. Stoltenberg a annoncé que l'OTAN « est prête à aider la Libye à se doter d'institutions de sécurité efficaces, notamment d'un ministère de la Défense moderne et d'un appareil de sécurité efficace contrôlé par une administration civile ».

« Il n'y a pas de solution militaire à la crise en Libye », a déclaré pour sa part Ghassan Salamé, selon le site officiel de la mission de l'ONU sur Facebook.

Salamé a également assisté à une réunion du Conseil de l'Atlantique Nord.

Dans le même contexte, le président du Conseil présidentiel du GNA libyen, Faiz Al-Sarraj, a auparavant rencontré à Bruxelles la haute représentante européenne pour la politique étrangère, Federica Mogherini et le président du Conseil européen, Donald Tusk.

M^{me} Mogherini a indiqué que « notre rencontre, aujourd'hui, avec Fayed Sarraj et Ghassan Salamé a porté sur la situation en Libye et ce que l'UE peut faire pour contribuer au cessez-le-feu

et au lancement du processus politique », ajoutant que la Libye « sera aujourd'hui un des principaux points de négociation du Conseil des Affaires étrangères de l'UE ».

Plus d'un mois après l'agression des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar pour s'emparer de la capitale libyenne Tripoli, où siège le Gouvernement libyen (GNA) reconnu par la communauté internationale, la situation semble dans l'impasse tant sur le plan militaire que sur le plan politique.

Mogherini reçoit al-Sarraj et Salamé à Bruxelles

La commissaire aux affaires étrangères de l'Union européenne (UE), Federica Mogherini, s'est entretenue, lundi à Bruxelles, avec le président du conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Fayed al-Sarraj, et l'Envoyé des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, de la situation de la Libye, ont rapportés des médias locaux.

« Notre rencontre, aujourd'hui, avec Fayed Sarraj et Ghassan Salamé a porté sur la situation en Libye et de ce que l'UE peut faire pour contribuer au cessez-le-feu et au lancement du processus politique », a déclaré la diplomate européenne avant la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE.

La Libye sera aujourd'hui un des principaux points de négociation du Conseil des Affaires étrangères de l'UE, a ajouté M^{me} Mogherini.

Le Représentant spécial des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, a été également reçu par la commissaire européenne afin d'aborder les derniers développements survenus en Libye, ont poursuivi les médias locaux.

« Nous discuterons de la manière dont l'UE peut aider l'ONU et les différentes parties en Libye afin qu'elles retournent à la table des négociations et conviennent d'une trêve », a souligné M^{me} Mogherini qui participait lundi aux discussions du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE.

Après plus d'un mois de l'agression des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar pour s'emparer du contrôle de Tripoli, où siège le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale, la situation semble dans l'impasse tant sur le plan militaire que sur le plan politique.

Les combats ont fait plus de 450 morts et plus de 2 000 blessés, selon un bilan établi vendredi de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les affrontements et les bombardements ont fait, aussi, selon l'ONU, plus de 55 000 déplacés.

M. D.

R. M.

Tunisie

52 migrants irréguliers arrêtés par la marine

Les unités maritimes tunisiennes relevant de la zone marine de la Garde nationale à Sfax (Tunisie) ont arrêté 52 personnes qui tentaient d'immigrer illégalement, ont rapporté lundi des médias locaux.

Selon les mêmes sources, les unités maritimes tunisiennes ont arrêté, samedi à Sfax, 52 personnes qui tentaient d'immigrer illégalement vers l'Italie, ont indiqué des médias locaux.

Ces migrants irréguliers étaient à bord d'une embarcation, au niveau des côtes El Amra, parmi lesquels 46 sont de différents

nationalités et six sont des Tunisiens, ont ajouté les mêmes sources.

Selon un communiqué publié dimanche par le ministère de l'Intérieur tunisien et après avis du procureur général, la brigade du renseignement maritime de la Garde nationale a autorisé la prise des mesures nécessaires à l'encontre de ces individus.

Le parquet près le tribunal de première instance de Sfax a ordonné dimanche l'ouverture d'une enquête sur les circonstances d'un naufrage de migrants subsahariens vendredi dernier au large du Golfe de Gabès qui

a fait 70 morts.

Les recherches des corps de victimes se poursuivent toujours, ont assuré les autorités, tout en précisant que trois corps ont été récupérés dimanche par les patrouilles de la marine, avant d'être transférés vers le service de médecine légale au CHU Habib-Bourguiba à Sfax.

Lors de ce drame, 16 personnes du naufrage ont été sauvées et placées dans un centre d'hébergement pour migrants à Zarzis (gouvernorat de Médenine).



Soudan

Poursuite des pourparlers après une nuit de violences meurtrières

■ Les généraux et les représentants de la contestation soudanaise ont repris hier leurs discussions sur la période de transition, au lendemain de heurts meurtriers attribués par le Conseil militaire à des «éléments» cherchant à faire dérailler le processus politique.

«Les pourparlers ont repris à 13h00 locales (11h00 GMT)», a déclaré à l'AFP Khaled Omar, l'un des chefs de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), la coordination des mouvements politiques, des syndicats et des associations qui veulent un transfert rapide du pouvoir aux civils. Après avoir fait état lundi de progrès dans les pourparlers, l'ordre du jour porte sur la question délicate de la répartition entre militaires et civils au sein des trois institutions de transition: le Conseil souverain, le cabinet et l'Assemblée législative. Les deux parties vont également discuter de la période de transition, que les manifestants veulent de quatre ans et les militaires de deux ans seulement. Lundi, généraux et leaders de l'ALC sont parvenues en quelques heures à un accord sur la structure de ces trois institutions. Mais ce progrès a été terni par les violences de la soirée, qui ont fait six morts – cinq manifestants et un militaire – ainsi que des centaines de blessés, selon des sources médicales et militaires. Hier, la situation est redevenue calme dans la capitale, ont constaté des journalistes de l'AFP. Par contre, dans la ville proche d'Omhourman, des dizaines de

manifestants ont bloqué des routes et incendié des pneus pour protester contre les violences. Sur le lieu du sit-in face au QG de l'armée à Khartoum, des manifestants ont mis en cause les partisans de l'ancien régime. Certains ont pointé du doigt l'unité controversée de la Force de soutien rapide (RSF). Composée de miliciens accusés par des groupes de défense des droits humains d'exactions au Darfour, la RSF fait désormais partie de l'armée soudanaise. Elle est commandée par le général Mohamad Hamdan Daglo, surnommé «Himeidi», également chef adjoint du Conseil militaire de transition. Cet organisme s'est empressé de dégager sa responsabilité en accusant de ces violences «des éléments non identifiés» voulant «saboter les négociations». Les incidents sanglants de la nuit avaient été précédés par de premières tensions: dimanche soir, des manifestants avaient bloqué une grande artère de Khartoum – la rue du Nil – en accusant les militaires d'avoir fermé un pont menant à leur sit-in permanent. Trois manifestants avaient été ensuite blessés par balles lundi lors de heurts avec des forces de l'ordre, selon un Comité de médecins proche de l'ALC. Au moment de reprendre

le dialogue lundi, les deux parties divergeaient encore sur la composition du futur Conseil souverain chargé de remplacer le Conseil militaire de transition, au pouvoir depuis l'éviction de M. Béchir le 11 avril. L'ALC veut qu'il soit dominé par les civils tandis que l'armée cherche à ce qu'il comprenne une majorité de militaires. Les militaires veulent en outre garder la charia (loi islamique) comme source de la législation pendant la période de transition. A la tête du Soudan pendant près de 30 ans, le président Béchir a été destitué à l'issue d'une série de manifestations populaires qui ont débuté le 19 décembre après la décision du gouvernement de tripler le prix du pain, dans un pays en proie déjà à une grave crise économique. Lundi, le procureur général a annoncé l'inculpation de M. Béchir, actuellement emprisonné à Khartoum. «Omar el-Béchir et d'autres (personnalités) ont été inculpés pour incitation et participation au meurtre de manifestants», a-t-il indiqué dans un communiqué, en recommandant l'accélération des enquêtes sur les meurtres d'autres manifes-



tants». Selon une association de médecins proche de l'ALC, 90 personnes ont été tuées par les forces de l'ordre depuis le début des manifestations le 19 décembre. Les autorités parlent d'un bilan de 65 morts. L'ancien chef de l'État fait également l'objet de mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI), qui souhaite le voir répondre à La

Haye d'accusations de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre lors du conflit au Darfour (ouest). Fin avril, le Conseil militaire de transition avait indiqué refuser un transfert vers La Haye, laissant cette éventuelle décision à un futur gouvernement civil.

R. C.

Arabie saoudite

Attaque de drones contre des installations pétrolières

Des installations pétrolières ont été la cible d'attaques de drones hier en Arabie saoudite, faisant monter d'un cran la tension dans le Golfe deux jours après des «actes de sabotage» contre quatre navires dont deux tankers saoudiens. Premier exportateur de pétrole au monde, le royaume saoudien a dû cesser ses opérations sur un oléoduc majeur près de Ryad, après ces attaques revendiquées par les rebelles Houthis pro-iraniens au Yémen voisin où des forces saoudiennes aident le pouvoir dans sa guerre contre ces insurgés. Principale rivale de l'Iran chiite au Moyen-Orient, l'Arabie saoudite sunnite est un proche allié des États-Unis qui n'ont cessé de durcir le ton contre Téhéran, que ce soit sur le dossier nucléaire ou sur ses actions jugées «déstabilisatrices» dans la région. Tôt hier, deux stations de pompage ont été visées par des «drones armés», ce qui a provoqué un «incendie» et des «dégâts mineurs» à une station, avant que le sinistre ne soit maîtrisé, a précisé le ministre saoudien de l'Énergie Khalid al-Falih cité par l'agence officielle SPA. Le géant pétrolier Aramco «a interrompu temporairement les opérations sur l'oléoduc». Est-Ouest reliant la Province orientale, une région saoudienne riche en pétrole, au port de Yanbu sur

la mer Rouge, a-t-il dit. L'oléoduc d'une longueur de 1 200 km a une capacité d'au moins cinq millions de barils par jour. Au Yémen, la chaîne de télévision des Houthis a fait état d'une «opération militaire majeure» avec «l'utilisation de sept drones» contre des «installations vitales» saoudiennes. Cette attaque est «une réponse aux crimes» et au «blocus» imposé par l'Arabie saoudite au Yémen, a déclaré Mohammed Abdelsalam, porte-parole des Houthis. «Notre peuple n'a d'autre choix que de se défendre de toutes ses forces». L'Iran soutient les Houthis mais dément leur fournir des armes comme l'en accuse Ryad. Pour M. Falih, «les derniers actes de terrorisme et de sabotage dans le Golfe visent non seulement le royaume mais aussi la sécurité des approvisionnements pétroliers dans le monde et l'économie mondiale». «Ces attaques prouvent une fois de plus qu'il est important pour nous de faire face aux entités terroristes, y compris les miliciens Houthis», a-t-il affirmé. Dimanche, deux pétroliers saoudiens, un norvégien et un cargo émirati ont été visés par de mystérieux «actes de sabotage» au large de l'émirat de Fujairah, membre de la Fédération des Emirats arabes unis, selon le gouvernement d'Abou Dhabi. Il n'y a pas eu de victimes et les

bateaux endommagés n'ont pas coulé. Ces actions n'ont pas été revendiquées. Voisins et alliés de l'Arabie saoudite, les Emirats ont promis une enquête «professionnelle» afin que les faits soient établis clairement. De nombreuses zones d'ombre demeurent notamment sur la nature des «actes de sabotage», alors qu'au moins un trou a été observé sur la coque du tanker norvégien, et sur l'identité des auteurs et/ou des commanditaires. Pour des experts, si la responsabilité de Téhéran est avérée, il pourrait s'agir d'un avertissement de l'Iran à Washington qui a renforcé sa présence militaire dans la région. «Dans un contexte de montée des tensions régionales, des opérations iraniennes limitées contre les Emirats et l'Arabie saoudite pourraient viser à dissuader Abou Dhabi et Ryad, et indiquer qu'une guerre avec l'Iran ne serait pas limitée au sol iraniens», a fait valoir Alex Vatanka du Middle East Institute basé à Washington. S'il y a «vraiment eu une tentative délibérée d'endommager ces tankers, alors ce pourrait être un avertissement de l'Iran sur les conséquences d'une quelconque action militaire contre des cibles iraniennes n'importe où dans la région», a noté Neil Partrick, expert du Golfe.



Impuissance

Conflits

Par Fouzia Mahmoudi

C'est peut-être pour complaire à ses intimes alliés israéliens ou est-ce peut-être une conviction personnelle puissante qui pousse Donald Trump à se focaliser encore et toujours sur l'Iran ; mais cette stratégie américaine semble bien étrange lorsque l'on voit les efforts et les concessions qu'est prêt à faire le président américain pour garder le dialogue avec la Corée du Nord vivant. Et hier encore Donald Trump a une nouvelle fois mis en garde l'Iran, assurant qu'il ferait «une grosse erreur» s'il devait «faire quelque chose», alors que Washington accuse Téhéran de préparer des «attaques» contre les intérêts américains au Moyen-Orient. «S'ils font quelque chose, ils vont souffrir énormément», a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec le controversé Premier ministre hongrois Viktor Orban à la Maison-Blanche. «On va voir ce qui va se passer avec l'Iran», a-t-il poursuivi, prédisant encore «un gros problème» pour Téhéran «s'il arrive quelque chose». «Ils ne vont pas être contents», a-t-il insisté. L'administration Trump affirme depuis plus d'une semaine que les autorisations iraniennes ou leurs alliés au Moyen-Orient préparent des «attaques imminentes» contre des intérêts américains. Elle a dépêché sur place un porte-avions, un navire de guerre, des bombardiers B-52 et une batterie de missiles Patriot. Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a d'ailleurs fait lundi une visite impromptue à Bruxelles pour partager des informations confidentielles à ce sujet avec ses homologues européens. «Nous pensons que l'Iran doit emprunter la voie des discussions au lieu de celle des menaces. Ils ont fait un mauvais choix en se concentrant sur les menaces», a estimé l'émisnaire américain pour l'Iran, Brian Hook. Donald Trump s'est toutefois dit prêt la semaine dernière à dialoguer avec les dirigeants iraniens pour trouver un nouvel accord, après le retrait il y a un an des États-Unis du texte de 2015 sur le nucléaire. Reste à savoir si cette stratégie sera payante pour les États-Unis ou si l'attitude agressive de Donald Trump, sans aucun doute poussé par un Netanyahu qui n'a jamais digéré l'Accord sur le nucléaire signé par Barack Obama en 2015, finira par causer plus de mal que de bien alors que le Moyen-Orient est déjà agité par de nombreux conflits. F. M.

Musique

La chanteuse Nardjess mise à l'honneur à Alger

■ Un vibrant hommage a été rendu lundi soir à Alger à Nardjess, icône de la chanson algéroise hawzi-chaâbi, par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), devant un public relativement nombreux.

Par Adéla S.

Annoncée comme «digne héritière de Fadhela Dziria et Meriem Fekkaï», Nardjess est apparue en tenue traditionnelle, sur la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) sous les applaudissements et les youyous d'un public qui s'est levé pour «accueillir son idole».

Rejoignant son siège à la première rangée, entre les directeurs de l'Onda Samy El Hocine Bencheikh et du TNA, Mohamed Yahiaoui, la grande chanteuse algéroise a pu apprécier un programme d'une centaine de minutes, «taillé sur mesure», de l'avis d'une spectatrice.

Un documentaire d'une dizaine de minutes, réalisé par le département audiovisuel de l'Onda a été projeté, retraçant, avec des extraits de chansons uniquement, le parcours artistique de Nardjess depuis ses débuts et ses premiers succès durant les années 1970, jusqu'à sa confirmation qui lui vaudra le respect de tout le public algérien.

Une compilation de quatre CD, intitulée «Nardjess chante Fadhela Dziria et Meriem Fekkaï», accompagnée d'un livret, produite par l'Onda, a ensuite été présentée au public, avant de laisser la scène au jeune orchestre «Ahl El Fen» dirigé par Nesrine Bourahla, également présidente de l'Association culturelle éponyme de musique andalouse, de théâtre et de danses traditionnelles.

Des chants hawzis et des Md'ihns ont ensuite été rendus en deux parties par les seize jeunes instrumentistes de l'orchestre, dont huit musiciennes, agrémentés de quelques danses algéroises exécutées simultanément par huit danseurs, dont Inès

Abdelli, Kamélia Laïhem, Nazim Nimour et le benjamin de l'association, Abderrahmane, âgé de sept ans. L'orchestre a entonné, entre autres pièces, «Ladh'ha li chorb el âchiya», «Rachiq el ked», «El qalb bat sali», «Selli houmoumek», «Ah ya bellaredj», «Rimoun Ramatni», «Ya qalbi khelli el hal», «Kahl el âin em'deble echfar», «Ya lawn el âssel», «Hanina haninaya», «Sifet ech'chem'â wel kendil» et «Achqi wegh'rami».

La beauté des variations modales et rythmiques du hawzi algérois a mis en valeur les voix présentes et étoffées de Hind, Chakir, Melissa, Meriem, Hani, Abdelghafour et le jeu juste et régulier du jeune percussionniste (drabki) Achraf Leghraâ (14 ans), «promis à une belle carrière», selon un amateur de cette musique savante.

L'orchestre de l'association créée en 2016, qui a sorti un an après «Kisset salaf» (histoire d'une relève), un album de reprises de chansons du patrimoine andalou, a été très applaudi par le public qui a pris part à une belle randonnée onirique, savourant dans la joie et la délectation tous les moments de la cérémonie.

Conviée à rejoindre la scène à l'issue de la cérémonie, Nardjess a qualifié les jeunes de l'orchestre «Ahl El Fen» de «belle relève» et de «garants du futur» de la musique andalouse, avant

de voir le directeur général de l'Onda lui remettre le trophée honorifique de l'Office, sous les applaudissements du public.

Pour le plaisir de ses nombreux admirateurs, dont plusieurs comédiennes et acteurs de cinéma qui ont fait le déplacement et qui l'ont sollicitée, Nardjess a entonné «Ya men bi el awzar», «Salet aâla Mohamed» et «Achqi wegh'rami», sous les youyous nourris des femmes présentes.

Originaire de la ville de Cherchell et issue d'une famille conservatrice, Nardjess, Nadia Bouchama de son vrai nom, a débuté dans une chorale polyphonique à Alger, pour qu'en 1973 elle s'essaye à l'émission radiophonique «Alhan oua chabab» qu'elle retiendra avec succès une année plus tard à la télévision.

Ses premières expériences s'avérant concluantes, Nardjess intègre l'Institut national de musique où elle passera deux ans, jusqu'à la fin 1974, date à laquelle elle participera, avec la chanson «Sifet el chemaâ wel kendil», à une opérette de Mohamed Hilmi, qui la révélera au public et qui l'amènera à enregistrer son deuxième album, sous le titre de «Aini chakat maa qalbi».

En 1975, elle est sollicitée pour l'inauguration du Casif, théâtre à ciel ouvert de Sidi Fredj, et sort l'album «ÂdDET



ad'mouâi», pour enchaîner ensuite les enregistrements à la Radio et Télévision algériennes. La cérémonie de mise à l'hon-

neur de Nardjess a été organisée par l'Onda, en collaboration avec le TNA. A. S./APS

Annaba

80 artistes et groupes au Festival de la musique citadine

Quatre vingt artistes et groupes de musique malouf et chaâbi participeront du 15 au 21 à la 14^e édition du Festival national de la musique et chanson citadines d'Annaba, apprend-on lundi auprès du commissariat du festival.

L'édition sera notamment marquée par les hommages à rendre aux défunts artistes

Mohamed Bouhara et Ali Mebrouk, deux figures représentatives de la musique malouf et chaabi à Annaba.

Brahim Bey, Mohcine Ghersa, Benouahida Yazid, Hassan Abdelli et Lakhdar Kesri participeront, entre autres artistes, à l'animation une semaine durant des soirées de ce festival au côté des

orchestres de la maison de la culture d'Annaba, de l'association culture et tourisme d'Annaba et de l'association Raounek d'Annaba.

Le festival est organisé avec le concours de la direction de wilaya de la culture et du théâtre régional Azzedine-Medjoubi.

K. L.

El-Oued

Plus de 200 institutions ciblées par la campagne «Le livre dans les salles d'attente»

Plus de 200 institutions administratives, publiques et privées, sont ciblées par la campagne «Le livre dans les salles d'attente», lancée cette semaine à l'initiative de la bibliothèque de lecture publique «D' Mohamed-Tahar-Adouani» de Z'goum, commune de Hassani Abdelkrim (wilaya d'El-Oued).

Première du genre, l'initiative entre dans le cadre d'un programme d'activités culturelles de la bibliothèque, visant la diffusion du livre auprès des différentes couches de la société et l'ancrage de la culture de la lecture, et ce, à travers la mise en place de rayons de livres au niveau des salles d'attente d'édifices publics, a indiqué le directeur de la bibliothèque, Tidjani Tamma.

L'initiative à caractère culturel a touché jusque-là une trentaine

d'instances administratives et d'institutions publiques qui connaissent une grande affluence du public, et sera élargie pour concerner plus de 200 institutions, publiques et privées, a-t-il précisé. Les rayons vitrés des bibliothèques installées au niveau des salles d'attente sont renforcés d'ouvrages traitant de

l'Histoire de l'Algérie, de son référent religieux malékite, ainsi que de contes, romans et œuvres littéraires et poétiques d'auteurs algériens.

Comme deuxième phase de la campagne, il s'agira de cibler les lieux et places publics à forte fréquentation de citoyens, tels que les aires de loisirs et de

détente, après que l'initiative «Le livre dans les salles d'attente» aura touché toutes les institutions publiques, a révélé M. Tamma. L'objectif attendu de cette campagne culturelle est d'accroître le taux de lectorat au sein de la société comme garant de tout progrès d'une nation, à travers la lecture de son histoire,

de son référent religieux afin d'éviter les extrémismes, et de sa littérature comme vecteur de pensée. La campagne «Le livre dans les salles d'attente» est organisée par la bibliothèque de lecture publique, avec le concours de plusieurs associations culturelles et sociales actives. Racim C.

Chanteuse et actrice américaine

Doris Day est décédée à 97 ans

Day. Elle était en excellente santé pour son âge, jusqu'à récemment quand elle a contracté une pneumonie, qui a conduit à sa mort», a annoncé la fondation dans un communiqué.

Née Mary Ann Von Kappelhoff en avril 1922, elle a accédé à la notoriété grâce à son interprétation du morceau «Que sera, sera» dans le classique d'Alfred Hitchcock, «L'Homme qui en savait trop» (1956).

Le morceau, signé Jay Livingston et Ray Evans, a même décroché l'Oscar de la meilleure chanson originale.

Très appréciée du public, Day a joué dans près de quarante films dans les années 1950 et 1960, touchant à tous les genres mais excellent notamment dans les comédies et comédies musicales. Elle a enregistré près d'une vingtaine d'albums.

R. C.



Coupe d'Algérie Le ministre Bernaoui souhaite que la finale se joue après le ramadhan

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a souhaité lundi à Alger que la finale de la Coupe d'Algérie de football entre le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa se joue après le mois de ramadhan pour une meilleure organisation. «J'espère que la finale de la Coupe d'Algérie soit programmée après le ramadhan pour qu'elle puisse se dérouler pendant la journée et non en nocturne», a expliqué le ministre en marge d'une visite d'inspection à Sidi-Fredj (Alger), en prévision de la saison estivale. «La date de cette finale sera fixée durant les

tout prochains jours et sa domiciliation ne pose aucun problème, car l'Algérie possède plusieurs grands stades capables les uns comme les autres d'accueillir cet événement», a poursuivi Bernaoui, préconisant que le choix du terrain se fasse de manière à «arranger» les deux antagonistes. Selon certaines indiscretions, la finale de cette 55^e édition de Coupe d'Algérie pourrait se tenir le 8 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida, mais pour l'heure aucune source officielle n'a confirmé l'information.

CA Bordj Bou Arréridj Dziri reste toujours confiant

L'ENTRAINEUR DU club de football du CA Bordj Bou Arréridj, Dziri Billel, a affirmé lundi que son équipe, tenue en échec samedi à domicile face au CR Belouizdad (0-0), avait «toutes ses chances pour assurer confortablement le maintien». «Je comprends la colère de nos supporters après avoir raté l'opportunité d'officialiser notre maintien en Ligue 1», a indiqué le coach des «Criquets», en marge de la séance de reprise des entraînements, tenue au stade du 20-Août-1955. «Je tiens à assurer les supporters que nous gardons toutes nos chances pour le maintien. Notre destin est toujours entre nos mains. Les joueurs sont motivés pour réaliser un résultat positif lors du prochain match, face à l'ES Sétif, d'autant que cette rencontre sera spéciale de part de caractère de derby», a-t-il ajouté. Ayant revenu sur sa décision de

démissionner, le président du club Anis Benhamadi, a promis à ses joueurs une bonne prime en cas de victoire contre l'ES Sétif, d'autant plus qu'un éventuel succès sera synonyme du maintien. Lors des deux derniers matchs, le Ahly recevra l'Olympique de Médéa avant de se rendre à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie. A signaler que les supporters cabbistes ont exprimé leur colère après la fin du précédent match contre le CRB, notamment à cause du rendement des coéquipiers du gardien Faouzi Chaouchi, qui n'ont pas trouvé le chemin des filets face à une équipe qui s'est contentée de défendre. Au terme de la 27^e journée, le CABBA occupe la dixième place du classement de cette compétition avec 34 points, devançant de cinq points le MO Béjaïa, troisième équipe menacée par la relégation.

Championnats du monde de taekwondo Quatre athlètes Algériens au rendez-vous

QUATRE ATHLÈTES de la sélection algérienne de taekwondo prendront part aux Championnats du monde seniors, prévus du 14 au 19 mai à Manchester (Angleterre), avec l'objectif de préparer les prochaines échéances sportives, a indiqué lundi la Fédération algérienne de taekwondo (ATF). «L'Algérie sera représentée aux Mondiaux de Manchester par la sélection des moins de 20 ans afin de préparer les prochaines échéances dont les Jeux africains au Maroc, les Jeux olympiques 2020 de Tokyo et les Jeux méditerranéens 2021 d'Oran», a déclaré le secrétaire général de l'ATF, Samir Maïana. Le même responsable, ancien Directeur des équipes nationales (DEN), a indiqué que «l'objectif recherché à travers cette participation est de se frotter au haut niveau», soulignant que cette jeune sélection a effectué plusieurs stages de préparation organisés à la salle de Baba Ahcene (Alger). Les ath-

lètes sélectionnés pour ce rendez-vous mondial de Manchester sont Snina Midouni (-57 kg) et Wafa Remaoun (-62 kg) chez les dames, sous la conduite de l'entraîneur Al-Hamdi Kirat, ainsi que Mohcen Boukercha (+87 kg) et Mohamed Guerni (-58 kg) en messieurs, entraînés par Zeghdoud Merj. Ces derniers n'ont toutefois pas encore leur visa d'entrée en Angleterre au moment où la Fédération internationale de la discipline a informé sur son site officiel avoir envoyé les invitations aux pays participants. Au total, 975 athlètes de 150 pays sont annoncés aux Mondiaux de Manchester. Ils concourront dans 16 catégories de poids (8 chez les messieurs et 8 chez les dames). Par ailleurs, l'instance internationale devait tenir hier son assemblée générale pour élire quatre membres au Comité exécutif parmi les 11 dossiers de candidatures déposés.

Cinq matchs sur huit en nocturne pour la 28^e journée de L1

Quand les clubs ne se soucient pas du cahier des charges

■ Certains clubs de Ligue 1 continuent à bafouer le cahier des charges établis en direction des sociétés sportives par action (SSPA).



Les clubs devraient remédier à cette situation et respecter le cahier des charges

Par Mahfoud M.

En effet, avec le ramadhan, la Ligue professionnelle de football a décidé de programmer les quatre derniers matchs du championnat en nocturne à 22h30, pour éviter aux joueurs de jouer dans des conditions contraignantes dans la journée, surtout qu'ils seront affectés par l'effet du jeûne en plus de la chaleur qui sévit ces derniers jours. Cependant, des équipes ne respectent pas les dispositions du cahier des charges réglementant le football professionnel, vu que les stades où ils jouent leurs matchs ne sont pas dotés d'éclairage. Lors de la 27^e journée qui s'est jouée samedi dernier, une rencontre a eu lieu à

16h en raison de l'absence d'éclairage dans les enceintes qui accueillent leurs rencontres respectives, à savoir NAHD-ESS et le nombre des matchs qui se joueront à cette même heure s'élèvera à trois pour la 28^e journée, à savoir OM-NAHD, ASAM-DRBT, CRB-JSS. Tous les clubs qui reçoivent n'ont pas fait pression sur les gestionnaires des stades où ils évoluent pour leur imposer l'éclairage, alors que cette disposition est contenue dans le cahier des charges réservé aux clubs professionnels que personne ne respecte apparemment. En outre, il faut avouer que ces clubs sont impuissants étant donné qu'ils n'ont pas d'autorité sur ces stades et ne sont que de simples figurants. Aussi, le pays de dispose pas de struc-

tures suffisantes pour les clubs qui sont obligés de se rabattre sur d'anciens stades érigés à l'époque coloniale. Les stades qui devaient être construits pour faire baisser la tension, surtout pour les clubs de la capitale, connaissent de grands retards, à l'exemple de ceux de Baraki et Douéra. A noter que le CRB pourrait jouer en nocturne si l'APC de Belouizdad réussit à régler ce problème d'éclairage du stade du 20-Août dans les prochaines 24 heures. La LFP a souhaité programmer tous les matchs à la même heure pour éviter les combines, et donc respecter l'éthique sportive, et ce décalage entre certaines rencontres risque de créer de vrais problèmes.

M. M.

Sanctions de la LFP

Un match à huis clos pour le DRBT

Le DRB Tadjenanet a écopé d'un match à huis clos et 200 000 DA d'amende pour «utilisation de fumigènes et jet de projectiles» lors de sa rencontre à domicile samedi face au MC Oran (1-1), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

Avec cette sanction (3^e infraction), le DRBT, qui lutte pour son maintien, disputera son prochain match à Tadjenanet contre le CS Constantine, comptant pour la 29^e journée, sans la présence de son public. Le joueur du DRBT, Aib Mohamed, exclu pour cumul de cartons, est sanctionné pour sa part d'un match de suspension tout comme le joueur du MC Oran, Heriat Hamza. Le milieu de terrain de l'USM Alger, Raouf Benguit, a été également sanctionné d'un match de suspension pour contestation de décision lors de la rencontre remportée contre l'Olympique Médéa (3-1), samedi soir au

stade Omar-Hamadi (Alger) pour le compte de la 27^e journée de Ligue 1. Le joueur qui manquera le match choc contre la JS Kabylie prévu jeudi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, devra en outre s'acquitter d'une amende de 30 000 DA. De son côté, l'entraîneur-adjoint du CR Belouizdad, Lotfi Amrouche, est condamné à un match d'interdiction de banc plus 30 000 DA d'amende pour «contestation de décision» lors de la rencontre contre le CA Bordj Bou Arréridj (0-0). Le CRB devra aussi payer deux amendes de 60 000 et 40 000 DA pour «utilisation de fumigènes» par les supporters et «comportement incorrect de l'équipe». Le CABBA devra lui aussi s'acquitter de deux amendes : 30 000 DA pour «utilisation de fumigènes» et 100 000 DA pour «présence de personnel dans le couloir du vestiaire». La Commission de discipline de la LFP, réunie lundi, a d'autre part

convoqué pour la séance du 16 mai le joueur de l'US Biskra Sioued Mohamed Assil pour «violation des règles anti-dopage». Il a écopé d'une suspension provisoire à compter de ce lundi. Sont aussi convoqués le manager du WA Tlemcen, Youcef Berrahal, qui est suspendu jusqu'à son audition pour ses déclarations aux médias ainsi que le président de l'ES Mostaganem, Benchini Charef, pour le même motif.

Enfin, la commission a sommé le MO Béjaïa de rembourser les frais représentant les dégâts occasionnés au bus du Paradou AC et payer trois amendes de 100 000 DA pour «utilisation de fumigènes et jet de projectiles sur le terrain», 50 000 DA pour «mauvaise organisation» et 100 000 DA pour «présence de personnel dans le tunnel menant à l'accès du terrain de jeu».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Sénat

Présentation du projet de loi sur la médecine vétérinaire

LA COMMISSION de l'Agriculture et du Développement rural du Conseil de la nation a tenu, mardi au siège du Conseil, une réunion consacrée à l'exposé du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari sur le projet de loi relatif aux activités de médecine vétérinaire, a indiqué un communiqué du Conseil. Lors de cette réunion, présidée par Abid Bibi, président de la commission de l'agriculture et du développement rural et tenue en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, M. Omari a évoqué les modifications introduites dans la loi n° 88-08 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, ainsi que les objectifs et l'importance de ce texte, a précisé le communiqué. Un riche

débat a eu lieu entre le représentant du gouvernement et les membres de la commission qui ont valorisé l'ensemble des modifications apportées au projet de loi modifiant et complétant la loi n° 88-08. Les membres de la commission ont également posé nombre de questions et d'interrogations sur les dispositions et les mesures contenues dans le projet de loi. Pour sa part, le représentant du gouvernement a répondu aux préoccupations des membres de la commission et clarifié d'autres points évoqués lors de leurs interventions. A noter que la commission de l'agriculture et du développement rural s'attèle actuellement à l'élaboration d'un rapport préliminaire sur ce sujet, pour le présenter ultérieurement lors d'une séance plénière consacrée à l'examen de ce texte. H. Y.

Contre «la mauvaise gestion» de l'établissement

Le personnel de l'hôpital d'El Khroub proteste

DES CENTAINES de travailleurs de l'établissement hospitalier public (EPH) de la commune d'El Khroub (Constantine) ont observé mardi un mouvement de protestation devant le siège de la direction locale de la santé, dans le centre-ville, pour protester contre «la mauvaise gestion de l'EPH», a-t-on observé.

Un des représentants des travailleurs protestataires, Salah Laib a indiqué à l'APS que le personnel de l'EPH réclame «le paiement des salaires de deux mois et le versement de leurs primes de rendement». Selon le même interlocuteur, le personnel de l'EPH El Khroub a observé plusieurs mouvements de protestation pour dénoncer les agissements du directeur de cet établissement de santé et «son manque de professionnalisme», soulignant que «ce responsable a quitté son poste depuis 120 jours suite aux tensions engendrées par les mouvements de protestation et la structure se trouve sans intérimaire».

«Une réunion a été tenue la semaine dernière entre des représentants du personnel de l'EPH El Khroub et des représentants du wali et la direction locale de la santé et des instructions ont été données par le représentant du chef de l'exécutif local pour débloquer la situation et procéder au paiement du personnel mais rien n'a été fait», a indiqué Salah Laib.

L'EPH-El Khroub emploie 730 travailleurs entre administrateurs et staff médical et paramédical. A signaler que toutes les tentatives de l'APS pour joindre le directeur local de la santé sont restées vaines.

Omar G.

Famine au Yémen: un enfant meurt toutes les 10 minutes



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Un mort et 8 blessés dans deux accidents de la route

Une personne a trouvé la mort et huit autres ont été blessées dans deux accidents de la route survenus durant ces dernières 48 heures, selon un bilan fourni hier par la cellule de communication de la Protection civile.

Par Hamid M.

Le premier accident s'est produit dans l'après-midi de dimanche sur le chemin de wilaya 274 à hauteur de Tamda dans la commune de Ouaguenoune (14 km à l'Est de Tizi-Ouzou) quand une moto est entrée en collision avec un véhi-

cule léger causant deux blessés dont un dans un état grave qui a succombé sur son lit d'hôpital au CHU de Tizi Ouzou. La victime est un jeune de 25 ans stagiaire à l'école de tourisme de Tizi Ouzou natif de Bouzeguène. S'agissant du second, selon la même source, une autre collision entre un fourgon de trans-

port de voyageurs et un camion survenue lundi sur la RN 25 à hauteur de Draa El Mizan (35 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) causant des blessures à 7 personnes âgées entre 25 et 48 ans. Souffrant de blessures légères, les victimes ont été transférées vers l'hôpital de la localité. H. M.

Fédération de boxe

Nehassia : «Je suis le président légitime...»

Le président de la Fédération algérienne de boxe, Abdelmadjid Nehassia, a appelé mardi les membres du bureau exécutif à accepter la décision du ministère de la Jeunesse et des Sports portant sa réhabilitation en tant que président légitime de l'instance fédérale. «Après avoir reçu la décision portant ma réhabilitation en tant que président légitime de la FAB, le MJS a délégué un représentant, en l'occurrence Abdelmalek Yaker, pour notifier cette décision au président par intérim, Mourad Ouhib, qui n'a plus le pouvoir de signature depuis dimanche dernier à minuit. La passation de consignes se fera mercredi prochain», a déclaré Nehassia lors d'une conférence de presse animée au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), en présence de l'ex-patron de la FAB, Nabil Sadi. Après avoir rappelé la genèse de la crise, depuis son élection à la tête de l'instance fédérale en mars 2017, Nehassia a tiré à boulets rouges sur l'actuel bureau fédéral, à sa tête Mourad Ouhib, qui était «dès le départ contre mon élection à la tête de la FAB». «Mourad Ouhib a toujours bloqué mes décisions avec la complicité de l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Les membres du bureau fédéral sont la source de tous les problèmes de la boxe algérienne, ce sont des chasseurs de primes qui ont fait de la fédération leur registre de commerce. J'étais victime du conflit qui a opposé l'ex-ministre au président

du Comité olympique et sportif algérien (COA)», a-t-il dit. A cet effet, le président de la FAB a présenté des documents «prouvant» l'implication de quelques membres «dont l'ex-président, Abdeslam Draa et le vice-président, Mourad Ouhib dans des affaires de détournement de deniers publics». «J'ai en ma possession 14 dossiers qui prouvent l'implication de Draa et Ouhib dans des affaires de détournement et même de vol. J'ai géré la fédération pour une durée de deux mois seulement et je suis prêt à affronter ces personnes avec des preuves concrètes. Maintenant que j'ai été réhabilité, celui qui veut travailler avec moi sera le bienvenu, les autres auront à s'expliquer devant la justice», a averti Nehassia. Président déchu de la FAB, Nehassia a été officiellement réhabilité par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, qui a procédé également à l'annulation de la suspension temporaire prononcée à son encontre suite à la demande formulée par l'intéressé ainsi que par le verdict du tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) et du tribunal administratif.

«Je salue la décision courageuse prise par l'actuel ministre qui a appliqué à la lettre les verdicts du TARLS et du tribunal administratif de Bir Mourad Rais, au même titre que pour les autres présidents de fédérations et membres fédéraux, déclarés inéligibles par l'ex-ministre Ould Ali», a réagi de son côté

Nabil Sadi, lui-même touché par cette sanction. Elu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi, Nehassia avait été d'abord suspendu par le MJS pour «mauvaise gestion» avant d'être déchu de son poste par les membres de l'assemblée générale, réunis en session extraordinaire le 15 juillet 2017. Une assemblée électorale avait alors été organisée le 1^{er} août de la même année, portant Abdeslam Draa à la tête de la FAB. Mais suite au verdict du TARLS, Nehassia a été rétabli dans ses droits en tant que président «légitime» de l'instance fédérale. L'intéressé a eu cependant du mal à le faire exécuter suite à l'appel introduit par Abdeslam Draa, finalement débouté par la justice. Depuis le 26 octobre 2018, date de la fin de mission de Draa, la FAB a vécu une situation de blocage et un vice-président, à savoir Mourad Ouhib, a occupé le poste de président par intérim jusqu'à dimanche à minuit. Depuis octobre dernier, deux assemblées électorales ont été reportées (17 novembre et 29 décembre 2018), sur injonction de l'Association internationale de boxe (AIBA) qui a demandé des explications sur les motifs du rejet des dossiers de candidatures de Nabil Sadi et Fazil Ferhat, réhabilités eux aussi par le MJS. Conséquence de cette situation, l'Algérie a perdu sa représentativité au sein du Comité exécutif de l'AIBA.

Racim S.